

# Factoring : une activité qui bat en retraite

■ Après trois années de baisse consécutive, le secteur ne s'en sort toujours pas ■ Les factors ont serré la vis compte tenu de la montée des risques des entreprises ■ Ces dernières lorgnent d'autres moyens de financement.

Le secteur de l'affacturage a connu bien de meilleurs jours. Depuis trois années, il a amorcé une baisse qui s'est accentuée en 2017 et qui se poursuit en cette année. L'encours de financements des sociétés spécialisées a en effet chuté de près de 20%, entre le début de l'année et juillet 2018, pour s'établir à 3 milliards de DH, d'après les dernières statistiques de Bank Al-Maghrib.

Selon des professionnels, plusieurs raisons peuvent expliquer cette baisse. En effet, la montée du risque en liaison avec les délais de paiement qui continuent de s'allonger et les difficultés relatives à leur solvabilité dissuadent les sociétés de financement et les banques, explique un professionnel au sein d'une société financière. Même si la demande qui émane demeure très importante, les factors restent très sélectifs. D'ailleurs, certains ont même mis en place un système de notation pour évaluer le risque encouru et décider ensuite d'accepter ou non le dossier de financement. Pour davantage de prudence, les opérateurs vont jusqu'à demander une assurance sur les créances à financer, un sésame à la fois difficile à obtenir auprès des assureurs, jamais au coût ju-



gé excessivement cher pour l'entreprise. D'un autre côté, une certaine clientèle du factoring se détourne d'elle-même du secteur. Face à la réticence des banques et à la disposition d'autres moyens de financement, des entreprises de grande taille notamment se sont orientées vers la titrisation, la dette privée ou encore les lignes

**L'UN DES AVANTAGES DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES À TRAVERS L'ACQUISITION DE LEURS CRÉANCES RÉSIDE DANS LA MAÎTRISE DES RISQUES PAR LES OPÉRATEURS DU SECTEUR**

de financement spot.

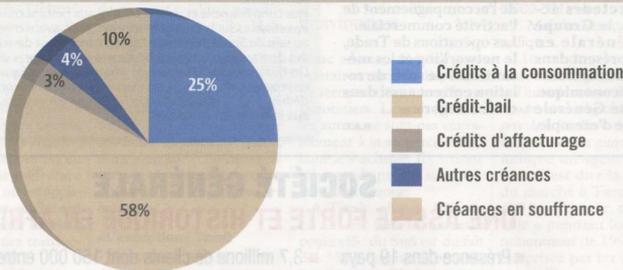
« Ces dernières sont plus plébiscitées puisqu'elles sont de court terme, portent sur des montants importants et sont renouvelées systématiquement », explicite une source bancaire. Pour sa part, la titrisation, secteur convoité notamment par les grandes entreprises, est moins coûteuse et donne accès égale-

ment à des modes de financement jugés plus intéressants que l'affacturage. De même pour la dette privée, qui dans les conditions actuelles de taux bas et de liquidité satisfaisante, est plus attractive que l'affacturage.

En dépit de cette réforme, les professionnels n'ont pas mis de côté ce segment d'activité. « Il y a un flux d'activité conséquent à prendre, qui apporterait un chiffre d'affaires non négligeable à notre filiale », avance un banquier. Encore faut-il qu'il soit capté et que le dossier soit accepté. D'autant que l'un des avantages du financement des entreprises à travers l'acquisition de leurs créances réside dans la maîtrise des risques par les opérateurs du secteur. Ils ont en effet une visibilité sur l'activité commerciale de leurs clients et peuvent donc provisionner des engagements ou s'investir davantage. Chose que ne permettent pas les autres modes de financement ■

I.B.

**Les crédits d'affacturage représentent à peine 3% de l'encours des créances des sociétés de financement**



source : Bank Al-Maghrib